Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 30 (1892)

Heft: 24

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192997

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Suisse: un an . . 4 fr. 50 six mois . 2 fr. 50 ETRANGER: un an . 7 fr. 20 On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis. LES ABONNEMENTS

datent du 1er janvier, du 1er avril, du 1er juillet ou du 1er octobre.

Par la bise.

Le concert de mardi dernier, organisé au profit des Monuments Davel, a été donné par un temps déplorable. La bise tordait les branches des beaux arbres de l'Arc, enlevait les chapeaux et soulevait les cahiers de musique en tournant la page d'une façon tout à fait inopportune. Avec cela, une température à se souffler sur les doigts. Dans la nature, rien n'a été favorable à l'exécution du programme que la lune, cette bonne lune, dont l'éclat remplaçait avantageusement les lanternes vénitiennes, et qui semblait regarder d'un œil compatissant notre déconvenue.

Le jour même, la rédaction d'un journal, bien à l'abri dans son bureau et animée d'une excellente intention, rappelait le concert en ces termes: « La soirée splendide dont la belle journée d'aujourd'hui sera suivie, attirera un nombreux public sous les ombrages de l'Arc. »

Au dehors cependant la bise faisait rage.

Mais nous comprenons ce journal; car en de telles circonstances, on espère toujours, on se console en disant: « Ça cessera, ça va finir, il fera beau temps.»

Un médecin de Lausanne, qui étudie les vents avec beaucoup d'attention, et ne doute jamais de ses pronostics, nous disait:

« Vous êtes inquiet pour votre concert?... Allons donc, soyez parfaitement tranquille: vous pouvez compter sur une soirée magnifique. Ne savez-vous pas encore que chaque fois que la bise souffle avec violence dans la journée, elle tombe complètement le soir? »

Et c'est vrai: nous l'avons bien vu.

Hélas! tout faisait présumer que ce concert n'aurait, pour auditeurs, que le comité Davel et le concierge de l'Arc!...

Mais, surprise étrange! A peine les portes sont-elles ouvertes, que de braves gens, des gens dévoués, dames et messieurs, se répandent au nombre de deux à trois cents sur la terrasse, puis cherchent un abri derrière les massifs d'arbustes et les murs d'enceinte.

Le concert commence sous l'habile et aimable direction de M. Banti, et *Chœur d'hommes* et *Orchestre* s'acquittent de leur tâche aux applaudissements de tous. Quelques nuances, quelques phrases musicales d'une grande douceur se perdent dans l'accompagnement indiscret du feuillage agité, mais l'effet général n'en a guère moins de succès.

Comment ne pas passer sur quelques détails, comment ne pas oublier l'inclémence du temps à l'ouïe de la Sérénade de Saint-Sæns, de Chante'l Chante l de Sœdermann, et de la Nuit de mai, si brillamment interprétés par le Chœur d'hommes; comment de pas oublier la bise pendant la Marche nuptiale de Ganne, et l'ouverture de Katharina Cornaro de Lachner, exécutés par l'Orchestre avec un goût et un art exquis!

Quant au résultat financier, il a dépassé toutes les prévisions. Il est loin, cependant, d'atteindre la somme de 600 francs si généreusement annoncée par la Feuille d'Avis, car il ne s'élève, chiffre brut, qu'à 385 francs. Mais comme les frais ne sont pas considérables et que soit l'Orchestre, soit le Chœur d'hommes, ont donné leur concours gratuitement et avec le plus louable empressement, le comité espère pouvoir verser au moins 250 francs dans la caisse du fonds Davel.

« Ah! vous n'avez pas à vous plaindre, nous disait un plaisant: beaucoup plus de monde qu'on ne l'aurait supposé, et tous les morceaux bisés! »

Espérons que pour la grande fête populaire qu'on se propose de donner sur la place de Montbenon, dans la soirée de mercredi 15 courant, avec le concours de nos diverses sociétés chorales et instrumentales, ainsi que de nos vaillants gymnastes, la bise ira souffler ailleurs!

Les conférences données récemment à Lausanne, par M. le professeur Bridel, sur les droits de la femme, le mouvement qui se fait dans le même sens en Angleterre et en Amérique, où le rôle de la femme, dans les affaires publiques, semble s'accentuer de plus en

plus, donnent quelque intérêt à la lettre suivante, adressée par une dame anglaise aux dames de Bâle-Campagne, en 1862. — La question de l'émancipation de la femme n'est donc pas nouvelle.

Aux dames de Bâle-Campagne, signataires de la pétition pour le suffrage universel.

Bien chères sœurs.

Je viens d'apprendre par le Courrier du Bas-Rhin la démarche importante que vous venez de faire auprès du magistrat de votre canton. J'ai tout lieu de penser que votre courageux civisme ne sera point couronné de succès: c'est le sort de toutes les bonnes causes, qui ont beaucoup de peine à pénétrer les masses longtemps imbues de préjugés et de préventions; mais ne vous laissez point décourager; l'avenir est à vous! Persévérez malgré toutes les difficultés, et que les obstacles mêmes qui vous sont opposés vous servent d'appui pour vous élancer avec plus de force en avant, comme l'exprime si bien le grand poète des Harmonies.

Depuis longtemps je plaide cette cause en Angleterre et en France: vous pouvez penser combien je fus heureuse de découvrir en Suisse des sœurs partageant mes principes et s'honorant aussi de les mettre au jour par une démarche publique.

Dignes filles de Guillaume-Tell, dont l'amour dirigea la flèche avec tant de justesse, frappons de même avec amour les préjugés demeurés de reste des siècles de barbarie, et nous frapperons juste; car nous montrerons que c'est pour le bien de nos frères que nous réclamons les droits méconnus de leurs sœurs; et que le bien-être de l'humanité sera en souffrance tant que la plus aimante moitié du genre humain sera laissée de côté sans être consultée dans les destinées des peuples.

Veuillez, bien aimées sœurs, m'écrire à l'adresse suivante, en me donnant la vôtre:

Votre affectionnée: Anne Knight, de Chelmsford, Angleterre, en séjour à Waldersbach près Schirmeck, Vosges.

Les vins de Madère.

La maison Blandy frères et Co, à Funchal, île de Madère, vient de publier une circulaire accompagnée de diverses vues photographiques d'après lesquelles on se rend parfaitement compte de l'aspect de ce riche coin de terre et de son nouveau vignoble, dont les produits ont une si grande réputation.

Nous extrayons de cette circulaire les